



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 63024

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les modalités de mise en oeuvre du plan de sauvetage des banques françaises adopté en septembre 2008. À l'occasion des débats parlementaires, il avait été demandé que ce plan puisse se traduire aussi très concrètement pour nos compatriotes endettés et leurs demandes de rééchelonner les échéances au regard des difficultés rencontrées et directement subies du fait de la crise économique qui a découlé de la crise financière (pertes d'emplois, chômage partiel, etc.). Il lui demande si le Gouvernement peut précisément faire le bilan, établissement par établissement, des mesures très concrètes en faveur des personnes endettées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63024

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10539

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)